

Chapitre 7

235 questions pour réussir

Ce chapitre représente un premier contact avec le travail qui est à fournir. Afin de vous permettre de vous entraîner de façon intensive, nous vous proposons une série de questions. Nous tenons à préciser que certaines réponses proposées ne sont que des exemples et ne reflètent en aucun cas nos opinions personnelles. L'entraînement peut consister à rédiger des réponses avec vos mots à vous à partir de nos propositions, puis à préparer des réponses grâce aux listes de questions proposées dans la deuxième partie du paragraphe.

1. Découvrir et s'exercer

Voici donc pour vous une première préparation : des questions suivies des informations nécessaires à la rédaction de vos propres réponses, de quoi découvrir et s'exercer aux questions du concours.

1. Que signifie le sigle DEAES ?

Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social.

2. Comment décrivez-vous le métier d'Accompagnant Éducatif et Social ?

Le cœur de métier repose sur des fonctions d'accompagnement. Ils peuvent être spécialisés en actions : - à domicile, - en structure collective ou - à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire. Ils interviennent au quotidien dans le respect des publics. Ils travaillent en veillant à la préservation ou la restauration de l'autonomie du bénéficiaire, pour son bien-être.

3. Quels sont les intérêts de la formation par alternance (théorie/pratique) ?

La formation par alternance présente plusieurs avantages :

- pouvoir se confronter à la réalité professionnelle rapidement sur les lieux de stage ;
- posséder certains enseignements théoriques dès le début des stages et les confronter à l'expérience de terrain ;
- pouvoir donner du sens à la pratique professionnelle ;
- mieux comprendre les enseignements théoriques et les conceptualiser ;
- pouvoir exposer les situations, voire difficultés rencontrées en stage lors des regroupements en centre de formation ;
- être accompagné par un tuteur de stage et le formateur du centre de formation ;
- être évalué sur certains travaux issus de l'expérience pratique ;
- obtenir, dans le meilleur des cas, des propositions d'emploi grâce au partenariat lieu de stage/organisme de formation...

4. Comment peut-on aider les personnes âgées ou handicapées à vivre à leur domicile ?

On peut aider les personnes âgées ou handicapées à vivre à leur domicile par :

- des aides techniques (aménagement du domicile, fauteuil roulant, lit médicalisé...);
- des aides humaines (intervention d'une auxiliaire de vie sociale, soins infirmiers, portage de repas...).

5. Dans votre futur métier, vous allez vous occuper de personnes qui ont des difficultés liées à l'accessibilité. Comment définiriez-vous ce terme ?

L'accessibilité est la caractéristique d'un élément qui fait qu'il peut être atteint, en se déplaçant, qu'il est abordable par la main (préhension) ou par la pensée (compréhension). Un espace possédant des plans inclinés est accessible en fauteuil roulant. Un distributeur automatique de billets qui possède une option de choix de langue anglaise est accessible aux anglophones.

6. Citez au moins trois moyens qui facilitent la vie d'une personne handicapée dans la cité.

Les moyens de réduire les situations de handicap dans la cité peuvent comprendre des moyens d'aménagement de l'environnement comme les plans inclinés, les larges portes d'entrée, d'ascenseur, des distributeurs de billets et de tickets à hauteur, des indicateurs de passages piétons sonores...

7. Qu'est-ce que la domotique et que permet-elle ?

La domotique est l'ensemble des dispositifs techniques régulant les bâtiments et lieux de vie de l'Homme utilisant l'automatisation, l'informatique et la télétransmission pour apporter le confort et la sécurité (ex. : détecteur de fuite d'eau, téléalarme, fermeture automatique...).

8. La formation des adultes est-elle pour vous un moyen de promotion sociale ?

La formation des adultes est un moyen de promotion sociale puisqu'elle contribue à la croissance économique, au progrès social et à l'épanouissement personnel. Elle est source d'avantages pour la collectivité car elle renforce la participation à la vie civique et la cohésion sociale. De plus, elle a des effets bénéfiques sur la santé des individus, leur bien-être et leur confiance en soi. La formation professionnelle permet de prévenir l'usure professionnelle et de ce fait la maltraitance dans les institutions. Dans le contexte actuel de chômage, l'accès à la formation à l'âge adulte peut représenter la possibilité d'une reconversion professionnelle.

9. Qu'évoque pour vous l'expression « travail d'équipe » et « travail collaboratif » ?

Une équipe est un petit groupe de personnes qui poursuivent un même objectif. Le mot « Equipe » vient d'équipage et détermine un groupe de personnes qui s'engagent dans une action commune au moyen d'équipements dans un esprit de solidarité : l'esprit d'équipe. L'important est qu'il faut savoir renoncer à certaines libertés individuelles pour se concentrer sur un objectif commun. La coopération se trouve alors enrichie des compétences de chacun, permettant ainsi la réussite de tous.

10. Quelles sont les précautions que vous devez prendre lorsque vous allez à la plage, ou en promenade, avec des enfants en période d'été ? Donnez au minimum quatre précautions.

Les précautions à prendre auprès des jeunes enfants en période d'été sont entre autres de :

- les faire boire régulièrement ;
- éviter de les faire sortir pendant les grosses chaleurs ;
- les vêtir légèrement tout en les protégeant du soleil (casquette, chapeau, tee-shirt) ;
- les badigeonner de crème solaire écran total.

11. Une association a mis en place un événement pour des élèves de CM2 pour prévenir des dangers et risques de l'alimentation, des relations sexuelles et d'Internet. Que pensez-vous de cet événement ?

Conseils du formateur : La maîtrise des risques et dangers repose sur une démarche de prévention par des moyens d'éducation visant à agir sur trois composantes du risque :

- par la connaissance de sa nature (alimentaire, routière, sexuelle, psychologique) ;
- par la reconnaissance de ses effets ;
- par la connaissance des conduites à tenir pour les éviter et limiter leurs conséquences.

Un projet de prévention des risques et dangers à destination d'enfants de CM2 demeure toujours un bon moyen d'éducation pouvant :

- apporter les connaissances des risques et des dangers ;
- permettre de reconnaître les effets de ces risques et dangers ;
- permettre de connaître les conduites à tenir pour les éviter ou limiter les conséquences de ces risques et dangers.

Il est évident que les notions abordées dans ces interventions doivent être adaptées à ce public.

12. On parle d'Internet comme d'un réseau social tel que Facebook, Twitter, Viadeo, Linked In, Pinterest... Expliquez.

Un réseau social est un ensemble d'identités sociales telles que des individus ou encore des organisations reliées entre elles par des liens créés lors des interactions sociales. Une interaction sociale est définie comme un échange d'informations, d'émotion ou d'énergie entre deux agents d'un système. C'est une action réciproque qui suppose l'entrée en contact de sujets. Internet peut être considéré comme un réseau social car il met en relation des personnes. En effet, certains sites regroupent des amis de la vie réelle comme Copains d'Avant, d'autres aident à se créer un cercle d'amis, à trouver des partenaires commerciaux, un emploi ou autre. C'est le cas de sites tels Facebook, Viadeo, Twitter... Des réseaux sociaux sont basés sur la collaboration professionnelle et le travail comme Viadeo et Linked In. Des réseaux sociaux dits solidaires émergent actuellement. Ils sont basés sur l'entraide, le développement durable, l'éco-citoyenneté...

13. Qu'est-ce que le cyber-harcèlement ?

C'est une pratique consistant à transmettre de façon répétée des informations réelles ou non par le biais de service sur internet ou d'applications mobile dans le but de nuire à une personne ou un groupe d'individus. Il peut s'agir par exemple de message d'insultes, de divulgation sur la place publique de photographie intime.

14. À propos de la campagne sur les gifles données aux enfants, la France admet pourtant un « droit de correction » des enfants au sein de la famille, que pensez-vous de ces méthodes ? Argumentez.

La violence en milieu ordinaire peut être un héritage familial. L'éducation d'un enfant ne nécessite pas d'user de violence. Il est important d'expliquer les raisons de certaines limites données à l'enfant, mais également de savoir dire fermement « non ! ». Dans cette campagne d'informations, certains parents verront certainement l'interdiction d'une pratique familiale qui après tout ne fait pas de mal, d'autres l'exagération d'une société de l'enfant roi. Cependant, les professionnels de l'éducation et du domaine social sont soucieux de faire baisser la violence au quotidien et ce dès le plus jeune âge.

15. Quelles sont les mesures prises pour lutter contre l'absentéisme scolaire ?

L'assiduité est la condition première de la réussite d'un élève. La lutte contre l'absentéisme doit

mobiliser l'ensemble des équipes éducatives. L'école doit aussi instaurer un dialogue continu avec les élèves.

Pour lutter contre l'absentéisme, plusieurs mesures ont été mises en place :

- Prévention : suivi des absences dans les classes, liens école/parents, aides du Conseil Général aux familles...
- Traitement, signalement des absences : alerter les responsables de l'enfant, les aider et les accompagner, alerter l'assistant de service social en cas d'absences non justifiées, consigner les absences dans le dossier, transmission du dossier à l'inspecteur d'académie, information des maires ;
- Recours en cas d'absentéisme persistant : saisie de la caisse d'allocations familiales, voire suspension des allocations familiales...

Plusieurs de ces mesures font polémique notamment la suspension des allocations familiales. On peut se questionner sur l'efficacité de ce moyen de pression sur les familles et sur l'aggravation de situations précaires qu'il peut engendrer.

16. Que pensez-vous de la présence des dispositifs de vidéosurveillance au sein des établissements scolaires ?

Les écoles font de plus en plus appel à des dispositifs de vidéo surveillance pour contrôler leurs accès. L'usage de ces outils de contrôle et de surveillance posent question surtout lorsqu'il s'agit de mineurs. La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés a mis en demeure des établissements qui avaient installé ce type d'installation de modifier leur dispositif. En effet la CNIL met en avant que « seules des circonstances exceptionnelles peuvent justifier la mise en place de tels dispositifs, par exemple dans des établissements scolaires victimes d'actes de malveillance fréquents et répétés ».

La caméra doit rester une exception. Il est plus souhaitable que la sécurité soit d'abord assurée par le personnel plutôt que par la vidéo surveillance, ce qui pose la question des effectifs des professionnels...

17. Que pensez-vous des devoirs à la maison ?

Conseils du formateur : Selon la circulaire n° 94-226 du 6 septembre 1994 « À la sortie de l'école, le travail donné par les maîtres aux élèves se limite à un travail oral ou des leçons à apprendre. » Les devoirs à la maison sont donc limités à de la lecture, des travaux de recherche, et de la mémorisation de leçons. Les devoirs à la maison sont réduits par une circulaire de ministère de l'Éducation nationale à de la lecture, de la recherche et de la mémorisation de leçons. Les devoirs représentent souvent le lien entre les parents et l'école. Beaucoup de parents pensent que ces travaux supplémentaires feront réussir leurs enfants. Cependant, notre vie actuelle ne permet pas à tous les parents de suivre chaque soir les travaux de leurs enfants. Certains peuvent ne pas avoir le temps, d'autres peuvent ne pas avoir les capacités. La prolifération de service de cours privés illustre ces exemples à un moment où l'avenir des enfants paraît incertain en raison du chômage des jeunes.

18. Que pensez-vous des portables des ados en classe ?

Conseils du formateur : 84 % des 12-17 ans ont un portable et envoient 182 SMS par semaine selon une étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc, 2010). De plus une enquête TNS Sofres (2009) révèle qu'un élève sur deux utilise son téléphone portable en cours. « Apprendre à lire avec son portable sur Twitter » : voilà un projet qui attire l'attention des médias mais a de quoi horrifier les tenants de la tradition. Pourtant, tel n'est nullement le but de Jean-Roch Masson, professeur des écoles depuis septembre 2000 à Dunkerque. Il assure que son recours à Twitter pour apprendre à écrire est comparable à ce que faisait le